

Les cadres de réflexion, de concertation et d'intervention en faveur des OEV



Stratégie nationale

<u>Objectif 1 :</u> Renforcer le cadre institutionnel et juridique pour une meilleure prise en compte des OEV. Sous Objectif 1.3 Renforcer la coordination, concertation sur les OEV

Il s'agit de mettre en place des structures de concertation et de coordination aux différents niveaux d'intervention et de décision.

Chaque région et chaque commune sont dotées d'un cadre de concertation composé de l'Assemblée Régionale ou de l'élu chargé des affaires sociales, des services techniques, de la société civil etc....

I. LES OBJECTIFS DES CADRES DE CONCERTATION

L'objectif principal du cadre de réflexion, de concertation et d'intervention en faveur de l'enfance en situation difficile est de :

- Développer les connaissances des acteurs sur la problématique des OEV ;
- Développer les capacités des acteurs dans la perspective de la promotion des droits des OEV dans le contexte du VIH et de la lutte contre la pauvreté.

II. LES ACTEURS DES CADRES DE CONCERTATION

Le cadre de concertation régional regroupe les acteurs concernés et intéressés par la problématique des OEV. Il s'agit des :

- Décideurs,
- Elus,
- ONG,
- Services techniques,
- Associations de base.



III. LES ACTIVITES DES CADRES DE CONCERTATION

L'Equipe Cadre Régionale devra appuyer la région pour faciliter le travail du cadre de concertation dont la mission est de favoriser :





Rencontre d'information et de concertation du RIOEV dans la Région de Ségou

- 1. La mise en place et le renforcement des capacités des membres des cadres de concertation en faveur de la promotion des droits des OEV aux niveaux national, régional, du cercle et communal;
- 2. La formation des formateurs sur l'utilisation des concepts d'enfants vulnérables comme cadre conceptuel pour la programmation des actions de promotion des droits des OEV dans le contexte du VIH au niveau local ;
- 3. L'appui au développement de plans locaux en faveur de la promotion des droits des enfants en situation difficile dans le contexte du VIH aux niveaux national, régional du cercle et communal tout en privilégiant l'approche participative ;
- 4. L'appui à l'Assemblée Régionale, au Gouvernorat et aux acteurs dans la compréhension et dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Lutte contre le VIH/SIDA auprès des OEV ;
- 5. Le développement de plan d'action pour la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la Politique Nationale de Lutte contre le VIH/SIDA en faveur des enfants ;
- 6. La capitalisation et la diffusion de connaissances, pratiques novatrices et de documentation pour le cadre de concertation en faveur de la promotion des droits des OEV aux niveaux national, régional, du cercle et communal;

IV. LES RESULTATS ATTENDUS DES CADRES DE CONCERTATION

Les résultats attendus sont :

- Les différents acteurs concernés par la problématique des OEV et du VIH ont une bonne maîtrise des concepts, de la problématique et des approches ;
- Les problèmes liés aux OEV dans le contexte du VIH au Mali sont mieux connus et maîtrisés de niveau local ainsi que les politiques nationales adoptées pour y faire face ;
- Les cadres de concertation fonctionnels sont mis en place ;
- La disponibilité de capacités à la base pour la mise en œuvre du Programme relatif aux OEV du Fonds Global est effectuée.

V. STRUCTURATION DU CADRE DE CONCERTATION



Le Président de l'Assemblée Régionale de Koulikoro

Prennent part aux rencontres du cadre de concertation les acteurs suivants :

- Le Point Focal Assemblée Régionale
- Le Point Focal Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDS-ES)
- Le Point Focal ONG
- Le TDC

Les acteurs et intervenants clés impliqués dans la dynamique locale de prise en charge des OEV. Ce sont : le service social des mairies, les Directions Régionales de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, du Développement Social, de la Statistique, les chefs de quartiers, les ONG et Associations à base communautaire.





